

FONDS SOUVERAIN
NORVÉGIEN
32 millions
d'euros de pertes
au troisième
trimestre

P 11

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Des mesures pour améliorer la logistique

Le gouvernement veut booster davantage les exportations hors hydrocarbures. Des mesures seront prises en concertations avec les opérateurs économiques afin de lever toutes les contraintes et obstacles dans l'export. Selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, les exportateurs algériens font face à de nombreuses entraves liées notamment à la logistique, au système bancaire et financier, au cadre législative et également aux procédures administratives. P 3



CONSTRUCTION DE VÉHICULES
EN ALGÉRIE

**Les modalités de calcul
des taux d'intégration
fixées**



Les modalités de calcul des taux d'intégration applicables aux véhicules qui seront fabriqués en Algérie sont désormais fixées. Un décret présidentiel vient d'être publié au Journal officiel N° 67 du 18 octobre 2023.

P 2

CIBLAGE DES SUBVENTIONS

**Le ministre des Finances
s'exprime**

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a déclaré, hier à Alger, que le gouvernement n'a pas abandonné le dossier du ciblage des subventions. Dans sa réponse à des sénateurs lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation, suivie de débat et de réponses, du projet de loi de finances rectificative 2023 (PLFR-2023), le ministre a précisé que son département s'attelle à l'élaboration de ce dossier sensible et compliqué, depuis son lancement en 2020.

P 3

LE PDG DE LA SONATRACH
L'A SOULIGNÉ

**«Nous sommes
un fournisseur fiable
pour l'UE et l'Italie»**

L'Algérie est un fournisseur fiable pour l'UE et l'Italie. Le Pdg du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a réaffirmé, hier mardi, l'engagement de l'Algérie à approvisionner l'Italie en gaz. Il a soutenu, lors de la Conférence OMC-MED Energy qui se tient à Ravenne en Italie, que « l'Algérie s'est engagée à fournir du gaz à l'Italie via le groupe énergétique italien (Eni), mais des investissements sont nécessaires pour que la demande soit satisfaite ».

P 5

PROMOTION DU TOURISME

**Le Groupe HTT,
un partenaire clé** P2

PÉTROLE

**Le Brent à plus
de 90 dollars** P4

ALGÉRIE-RUSSIE

**Le ministre de
l'Agriculture aujourd'hui
à Moscou** P16

JOURNÉE
NATIONALE DES
DONNEURS DE
SANG

**316 119 poches
de sang
collectées le
1^{er} trimestre
de cette
année**

Un total de 316 119 poches de sang ont été collectées le 1er trimestre de cette année, à travers les 253 structures de transfusion sanguine réparties à l'échelle nationale, indique, mardi, l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué. « Il a été collecté au premier semestre 2023, 316 119 poches de sang sur 403 599 candidats au don de sang, à travers les 253 structures de transfusion sanguine réparties sur l'ensemble du territoire national, et un total de 6 620 concentrés de plaquettes par aphérèse collectées, ce qui représente une évolution de 6,68% par rapport au 1er semestre 2022 », précise l'ANS, à l'occasion de la 18ème édition de la Journée nationale des donneurs de sang célébrée, le 25 octobre, sous le slogan « le don de sang, acte de solidarité et un pont de fraternité ».

Cependant « malgré ce chiffre appréciable, l'ANS estime que cela reste insuffisant vu que les 43% des dons sont des dons de compensation », soulignant que les « 69% de ces dons sont réalisés en site fixe et 31% en collecte mobile ».

Par ailleurs, l'ANS rappelle que cette journée instituée en 2006 en hommage à la date de création de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), a pour objectif, de « lancer un appel à la solidarité nationale en sensibilisant davantage l'opinion publique » et de « rendre un vibrant hommage à tous les donneurs de sang bénévoles ».

CONSTRUCTION DE VÉHICULES EN ALGÉRIE

Les modalités de calcul des taux d'intégration fixées

Les modalités de calcul des taux d'intégration applicables aux véhicules qui seront fabriqués en Algérie sont désormais fixées. Un décret présidentiel vient d'être publié au Journal officiel N° 67 du 18 octobre 2023.

Par Slimane T.

« En application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 22-384 du 22 Rabie Ethani 1444 correspondant au 17 novembre 2022 susvisé, le présent arrêté a pour objet de préciser les modalités de calcul des taux d'intégration applicables aux véhicules objet de l'activité de construction de véhicules », lit-on dans ledit décret.

Un calcul fixé par une décision ministérielle conjointe et signée les ministres de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, des Finances, Laaziz Faïd, et du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. L'article 2 dudit décret définit la liste de référence comprenant, d'une part, la liste

nominative des ensembles, sous-ensembles et accessoires qui composent un véhicule, et, d'autre part, une table de référence comprenant la désignation des taux contributifs en pourcentage de chaque ensemble, sous-ensemble et accessoires qui composent un véhicule.

Dans son article 3, le décret stipule que le « taux d'intégration est calculé sur la base de la somme des taux contributifs des ensembles, sous ensembles et/ou accessoires, fabriqués localement et intégrés dans la construction de véhicules, conformément aux tables de références afférentes aux différents types, gamme(s) de puissance et/ou modèles de véhicules ».

« Ces ensembles, sous-ensembles et accessoires doivent être fabriqués localement par le constructeur ou par les

sous-traitants, conformément à la réglementation en vigueur », précise-t-on plus loin. Tandis que « le taux contributif afférent à un ensemble, sous-ensemble ou un accessoire représente le rapport entre son coût et le coût global du véhicule sortie usine », relève l'article 4 du décret.

Aussi, des listes de référence sont établies par types, gamme(s) de puissance et/ou modèles de véhicules, indique l'article 5 de ledit décret. Alors que les tables de référence spécifiques à chaque type, gamme de puissance et/ou modèle(s) de véhicule, sont fixées par arrêtés du ministre chargé de l'Industrie. En somme, les concessionnaires sont dans l'obligation, soit de produire les pièces de véhicules, soit de faire appel à la sous-traitance locale.

PROMOTION DU TOURISME

Le Groupe HTT, un partenaire clé

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a affirmé, lundi à Alger, que le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) était un "partenaire clé" pour la promotion du tourisme, eu égard à son portefeuille foncier représentant environ 20% de l'ensemble des établissements hôteliers nationaux.

Présidant la rencontre d'évaluation et de concertation consacrée au Groupe HTT, en présence de son directeur général par intérim, Aït Habbouche Smail, et des directeurs généraux des établissements de gestion touristique et hôtelière, le ministre a indiqué que "le secteur public, représenté par ce Groupe, contribue grandement à la réalisation du développement local grâce à son réseau hôtelier et thermal composé de 73 unités, réparties sur 32 wilayas et employant plus de 8000 travailleurs".

Il a rappelé, par la même occasion, le programme consacré par les pouvoirs publics à la réhabilitation et à la moderni-

sation des unités hôtelières relevant du Groupe, pour leur mise en conformité avec les normes internationales en vigueur, d'autant que plusieurs unités sont considérées comme de chefs-d'œuvre architecturaux".

M. Didouche a estimé que cette réunion "se veut une occasion pour évaluer cette opération et avoir une vision claire sur l'avenir de ces établissements", ajoutant qu'"il s'agit aussi d'examiner l'efficacité de la gestion des établissements et des unités du Groupe, ainsi que leur stratégie de développement et d'adaptation aux normes internationales, notamment dans le domaine de la numérisation".

Le directeur général par intérim du Groupe HTT a, pour sa part, affirmé que "cette rencontre vise à renforcer la coordination et les échanges entre les différents responsables du Groupe et les cadres de la tutelle", faisant savoir que "le bilan d'activité du Groupe, le programme de modernisation et de réaménagement de ses

différentes unités hôtelières et son programme de numérisation seront présentés à cette occasion".

"Grâce aux efforts de ses cadres et de ses travailleurs, le Groupe a repris progressivement ses activités, en 2023, après une stagnation de plus de deux ans en raison de la crise sanitaire induite par le Covid-19", a-t-il dit.

Après avoir évoqué "les résultats positifs réalisés durant la saison estivale", le responsable a appelé à "consentir d'avantage d'efforts pour la réussite

de la saison du tourisme saharien".

Il a rappelé en outre la reprise de l'activité de plusieurs hôtels relevant du Groupe après le parachèvement de leur programme de modernisation et de réaménagement, citant notamment l'hôtel Rais d'Alger. D'autres hôtels sont en cours de rénovation, tels que l'hôtel Seybouse à Annaba, qui rouvrira prochainement, a-t-il ajouté, faisant état du lancement de plusieurs autres projets.

Par R E.

FRANCHISE DE BAGAGES

Air Algérie annonce un changement

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé un important changement concernant la franchise des bagages. Dans un communiqué posté sur son site internet, Air Algérie indique qu'elle passera dès le 29 octobre prochain du concept de bagages soute au

poids vers celui de bagages en pièces. « Pour tout voyage à partir du 29 Octobre, Air Algérie actualise sa politique bagage en se mettant au diapason des pratiques aériennes modernes sur son réseau de vols » explique la compagnie sur son site internet.

Quotidien economique

Les Enjeux Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Des mesures pour améliorer la logistique

Le gouvernement veut booster davantage les exportations hors hydrocarbures. Des mesures seront prises en concertations avec les opérateurs économiques afin de lever toutes les contraintes et obstacles dans l'export. Selon le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, les exportateurs algériens font face à de nombreuses entraves liées notamment à la logistique, au système bancaire et financier, au cadre législatif et également aux procédures administratives.

Par Sirine R

«**N**ous œuvrons en tant que gouvernement à aplanir ces difficultés en concertation avec les organisations patronales et les différents instituts pour augmenter nos exportations et atteindre les objectifs fixés par le président de la République», a-t-il déclaré hier à l'ouverture des travaux d'un atelier portant sur les procédures logistiques liées à l'exportation. La question de la logistique qui reste l'une des principales contraintes pour les exportateurs a été largement débattus et des mesures ont été annoncées pour y remédier. Le ministre des Transport, Yoiucef Chorfa, présent à cette rencontre s'est engagé à prendre toutes les mesures d'accompagnements pour faciliter la tacher aux opérateurs économiques activant dans le commerce extérieur. Il a assuré que son département donnera toutes les garanties pour les exportateurs afin de les accompagner en simplifiant les procédures et lever toutes les contraintes liées à la logistique. Le ministre a annoncé l'unification de la tarification du transport maritime pour les opérateurs économiques algériens. Une mesure visant à garantir un plan de charge pour le pavillon national composé de 13 navires et également adapter la tarifica-

tion aux opérateurs. Même stratégie sera appliquée dans le transport aérien. En effet, des mesures ont été également prises pour réduire la congestion dans les ports et de déplacer les conteneurs vers d'autres espaces. Ajoutant à cela, le ministre a cité la réduction du temps d'accostage du navire au port à 4 jours. Les principaux ports algériens ont été également dotés avec de nouveaux équipements permettant le chargement et déchargement de marchandises dans un délai de deux à trois jours. Ceci permettra, dira le ministre, d'approvisionner le marché ou de les expédier rapidement. Concernant la gestion des ports, le ministre a annoncé qu'en exécution des instructions du Président de la République, l'autorité portuaire sera opérationnelle d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a indiqué que de nouvelles lignes aériennes directes seront ouvertes entre Alger et Caracas (Venezuela) ainsi entre Alger et New York (USA). Le ministre des Transports a indiqué lors de son allocution que la flotte aérienne en Algérie connaît un développement important. Le ministre des transports a ajouté qu'une ligne aérienne directe entre Alger et New-York sera également ouverte prochainement. La semaine prochaine, un autre atelier sera

organisé pour traiter la question de l'entrave bancaire et financière, a fait savoir le ministre du Commerce, en affichant la détermination des pouvoirs publics pour la suppression de toutes les entraves afin d'atteindre les objectifs fixés en matière des exportations hors hydrocarbures (30 milliards de dollars à l'horizon 2029-2030). Il a assuré que les pouvoirs publics s'activent pour résoudre certaines «contraintes administratives et techniques». Des contraintes à l'image du système bancaire, de la bureaucratie administrative et du manque des moyens de transport : « Plusieurs importantes réformes sont lancées afin d'améliorer le système financier et bancaire mais aussi réduire les entraves bureaucratiques au niveau des administrations concernées par les exportations. Nous avons également mené d'importants chantiers pour l'augmentation de nos capacités de transport notamment vers les pays d'Afrique » a-t-il expliqué. Lors d'un point de presse organisé de cet atelier, le ministre Zitouni a affirmé que l'Algérie possède beaucoup de produits exportables, ce qui lui permettra de dépasser la barre de 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Il a cité à titre d'exemple, 120 millions de m2 de céramiques, 3 millions de tonnes du sucre et plus de 100 000 tonnes de dattes.

RÉALISATION D'UNE TRÉMIE À CHÉRAGA

Rekhroukh : «Toutes les contraintes levées»

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a supervisé, hier mardi en compagnie du wali d'Alger, les travaux en cours pour la réalisation d'une trémie sur la RN 41, à Chéraga, dans la proche banlieue-sud de la capitale. Il a assuré, sur chantier, que toutes les

contraintes, entravant la livraison du projet dans les délais contractuels, ont été levées. D'autant que cet ouvrage permettra de désengorger cette zone, connue pour être un point noir en matière d'embouteillage. Le directeur des Travaux publics, Hamid Bouazgui a indiqué, que plus de 40 000 véhicules passent

quotidiennement par ce tronçon, dans les deux sens, créant des bouchons terribles aux heures de pointe. « Le tunnel, une fois mis en service, rendra le trafic plus fluide à l'entrée et sortie de Chéraga et surtout facilitera l'accès à l'hôpital mère-enfant de l'Armée », implanté dans cette localité. Le chef de l'Exé-

cutif de la wilaya d'Alger, Abdenour Rabhi, a confirmé que la localisation de la trémie a été bien étudiée avant lancement du chantier. Il a soutenu que toutes les mesures ont été prises pour contourner les installations souterraines de la Sonelgaz et d'Algérie-télécom.

R E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Ali Aoun insiste sur la production locale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu hier l'ambassadrice du Danemark à Alger, Mme Katrine From Høier, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Dans son intervention, le ministre de l'Industrie a insisté sur la nécessité de passer à la « production effective » de médicaments en Algérie « en tant que première étape, grâce à des investissements de qualité répondant aux besoins du marché national » avec pour ambition de « se diriger vers l'exportation dans une seconde étape », notant que « la société Novo Nordisk est présente en Algérie depuis 1958 ». Lors de cette rencontre, « les deux parties ont salué les relations historiques entre leurs pays respectifs et ont souli-

gné la nécessité de renforcer ces liens davantage ». La situation des investissements danois en Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, compte tenu de l'expertise des laboratoires danois sur le marché algérien, a été, également, au centre de l'entretien. Abordant l'activité de l'entreprise Leo Pharma, le ministre a exhorté « l'entreprise à se tourner davantage vers la production locale, dans le cadre de la diversification de ses partenaires, y compris l'entreprise pharmaceutique nationale leader dans l'industrie pharmaceutique locale ». Le ministre a mis en avant les opportunités d'investissement en Algérie, notamment pour des sociétés telles que Leo Pharma, au vu des facilités offertes par le gouvernement aux inves-

tisseurs étrangers pour couvrir le marché national. Il est à rappeler que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite, Abdullah bin Nasser Albusairy, accompagné d'une délégation du groupe « Jamjoom Pharma », présidée par le président du conseil d'administration de ce groupe saoudien, Mahmoud Yousuf Jamjoom. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales par la création d'une dynamique d'investissement entre les deux pays, a porté sur le projet de partenariat avec le groupe « Jamjoom Pharma », dont la production a déjà commencé, ainsi que la possibilité de l'étendre dans un avenir proche pour inclure de nou-

veaux types de médicaments qui contribuent à couvrir le marché national, indique la même source. Lors de cette rencontre, le ministre a affirmé que « le lancement de la production de ces médicaments contribuera inévitablement à éliminer certaines des fluctuations que connaît le marché national », soulignant que l'Etat algérien apporte tout son soutien et son aide aux véritables investisseurs. De son côté, l'ambassadeur saoudien a salué « le grand développement » connu par la production pharmaceutique en Algérie, notant par la même occasion les facilités accordées au projet du groupe « Jamjoom Pharma » et à d'autres investisseurs à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement, conclut le communiqué.

Synthèse R E.

CIBLAGE DES SUBVENTIONS

Le ministre des Finances s'exprime

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a déclaré, hier à Alger, que le gouvernement n'a pas abandonné le dossier du ciblage des subventions. Dans sa réponse à des sénateurs lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation, suivie de débat et de réponses, du projet de loi de finances rectificative 2023 (PLFR-2023), le ministre a précisé que son département s'attelle à l'élaboration de ce dossier sensible et compliqué, depuis son lancement en 2020. Selon le ministre l'élaboration de dossier nécessite le parachèvement la numérisation de tout le secteur des Finances, puisque il implique divers secteurs et ne peut être ficelé sans la numérisation totale du secteur des finances. «Le ministère des Finances se dotera, à partir du 15 décembre prochain, d'un data center de très haute qualité. Et à partir de là, nous pourrons poursuivre la finalisation de ce dossier», indique le ministre. Par ailleurs, le représentant du gouvernement a affirmé aux intervenants que leurs remarques relatives au PLFR-2023 seront prises en compte et étudiées par ses services. «Je remercie les sénateurs pour leurs interventions et propositions si riches et même pour certaines critiques, dont nous œuvrons à prendre en considération. Les interventions tournent autour des questions touchant, de manière directe, le citoyen, notamment celles en rapport avec le développement socioéconomique et son pouvoir d'achat», a-t-il relevé.

S T.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 90 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère hausse mardi à Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre prenait 0,37%, à 90,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, montait de 0,42% à 85,85 dollars. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'attend à ce que la demande de gaz, pétrole et charbon connaisse un pic dans la décennie, selon son nouveau rapport annuel publié mardi. L'Opep avait également indiqué récemment que le monde aurait encore besoin d'énergies fossiles pendant de nombreuses années.

AFRIQUE DU NORD MOYEN-ORIENT

La capacité renouvelable progresse, mais reste inférieure à celle du pétrole et du gaz

Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ont augmenté leur capacité en matière d'énergies renouvelables, pour atteindre 19 GW. Cette croissance devrait se poursuivre, mais elle reste bien inférieure à l'expansion nécessaire pour remplacer le pétrole et le gaz dans la production d'électricité. Depuis mai 2022, les pays de la région MENA ont déployé 6,9 GW de capacité solaire et éolienne à grande échelle, le solaire représentant 6,7 GW du total, selon un récent rapport de Global Energy Monitor. Les Émirats arabes unis (EAU) sont le leader avec 3 GW, suivis par Oman avec 1,2 GW et le Qatar avec 0,8 GW.

REVERSE ENGINEERING

Un outil essentiel pour la promotion de la production nationale

Le reverse engineering, une méthode qui consiste à analyser un système industriel pour en déduire son fonctionnement, représente un outil essentiel pour la promotion de la production national et le développement des petites et moyennes industries, a indiqué lundi à Alger le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi.

Par R E.

«En alignant nos actions sur les engagements du Président de la République, notamment l'engagement n°13, qui vise à promouvoir la production nationale et à orienter l'industrialisation vers les micros, petites et moyennes industries, le reverse engineering devient un outil essentiel pour atteindre ces objectifs», a souligné M. Bouchenak Khelladi lors d'un Séminaire portant sur «l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national», tenu en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi. Selon lui, «l'Algérie, malgré son potentiel, fait face à des insuffisances dans son écosystème technologique, en particulier dans le domaine de l'ingénierie. Ces lacunes entravent notre capacité à développer de nouveaux produits à déployer de nouvelles installations industrielles et à obtenir des certifications conformes aux normes internationales». Ainsi, le reverse engineering peut jouer un rôle «crucial» dans la mise en place des bases d'un

écosystème technologique performant et ouvre des opportunités pour la création d'entreprises et la diversification des secteurs d'activités, estime encore le président du CNESE. Le reverse engineering (rétro-ingénierie) est définie comme l'analyse d'un produit fini pour en déterminer le fonctionnement interne et la méthode de fabrication et modifier ou reproduire tout ou une partie des données techniques qui caractérise ce produit. Concrètement, il s'agit de développer des prototypes locaux en utilisant les connaissances et un savoir-faire national, tout en développant le transfert technologique dans le respect de la propriété intellectuelle, a-t-on expliqué lors du séminaire. Cet évènement, organisé par le Conseil, avait pour objectif principal la sensibilisation à l'impact potentiel du reverse engineering sur l'écosystème technologique, ainsi que sur son rôle dans la relance industrielle, la réduction des importations et la promotion du contenu local. Il vise aussi, à identifier les filières à forte valeur ajoutée à cibler dans le cadre d'un programme national de développement du reverse engineering, tout en lançant une réflexion col-

lective sur les mesures que pourraient prendre les pouvoirs publics pour soutenir le développement technologique national, ainsi que les actions à entreprendre pour mettre en place un plan d'ingénierie inversée, tout en respectant les droits de la propriété intellectuelle. En marge de cette rencontre, le directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Benmehdi, a estimé dans des déclarations à la presse que la reverse engineering constituait une "opportunité" pour les startups et les PME pour développer certaines technologies et dans divers secteurs. Abondant dans le même sens, le responsable a indiqué que la pratique de l'ingénierie inversée exigeait une veille technologique qui permet aux entreprises d'avoir une vision «claire et précise» sur l'évolution d'un secteur et le segment qu'elle peut développer pour permettre l'obtention d'un brevet d'invention. Dans ce cadre, il a fait savoir que l'Institut avait recensé jusqu'à septembre dernier, plus de 1.600 demandes d'enregistrement des nouveaux brevets d'invention, déposées par des universités, instituts et entreprises.

MONOXYDE DE CARBONE

Les 1^{ers} détecteurs fabriqués localement disponibles début 2024

Les premiers détecteurs de monoxyde de carbone fabriqués par Sonelgaz seront disponibles au début de l'année prochaine 2024, a indiqué lundi à Alger un responsable du groupe public. "Chaque année, les accidents liés au monoxyde de carbone engendrent des victimes et Sonelgaz a décidé de produire ses propres détecteurs algériens qui seront fin prêts d'ici le début de l'année 2024", a indiqué à l'APS Mohamed Chikhaoui, directeur chargé de mission à Sonelgaz, en marge d'un Séminaire portant sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national". "Sonelgaz œuvre actuellement à produire d'ici le début de l'année 2024 des détecteurs de monoxyde

de carbone pour équiper les foyers algériens", a-t-il affirmé. Le groupe Sonelagz a été chargé, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu le 24 janvier dernier, d'équiper gratuitement les foyers de systèmes d'alarme (lumineux et sonores) pour prévenir les fuites du monoxyde de carbone, dans le cadre des mesures pratiques visant à limiter le phénomène d'asphyxie par gaz brûlés. Par ailleurs, le même responsable a rappelé également que le groupe œuvre, toujours dans le cadre du reverse engineering (la rétro-ingénierie), à développer "dans un futur proche" les bornes de recharge des voitures électriques. Evoquant l'expérience à l'actif du

groupe Sonelgaz en matière de reverse engineering, M. Chikhaoui a assuré que celle-ci a été opérationnellement lancée en 2009 dans le cadre de la stratégie du groupe visant une autonomie technologique et une réduction de la facture d'importation et des délais de livraisons des pièces stratégiques du secteur. Le groupe avait mis en place ainsi des ateliers à M'sila et Eulma (Sétif) composés des équipes d'ingénieurs multidisciplinaires dont la mission principale est de concevoir des pièces et des équipements, dans le cadre du reverse engineering. Le reverse engineering est définie comme l'analyse d'un produit fini pour en déterminer le fonctionne-

ment interne et la méthode de fabrication et modifier ou reproduire tout ou une partie des données techniques qui caractérise ce produit. Concrètement, il s'agit de développer des prototypes locaux en utilisant les connaissances et un savoir-faire national, tout en développant le transfert technologique dans le respect de la propriété intellectuelle. Le Séminaire sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national" s'est tenu en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun et celui de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

R E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Algérie accueille des stagiaires de plusieurs pays africains

L'Algérie a accueilli des stagiaires de plusieurs pays africains, dans le cadre de la consécration du principe de coopération africaine et de la mise en œuvre de la stratégie de coopération Sud-Sud, indique, mardi, un communiqué du ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels. "Dans le cadre de la consécration du principe de coopération africaine selon la règle d'intérêt commun et de la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de coopération Sud-Sud, et en applica-

tion des accords conclus entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels avec ses homologues de certains Etats africains, au titre de la politique de qualification de la ressource humaine, étant le principal facteur de développement et sous l'égide du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Yacine Merabi, l'Algérie a accueilli à partir du 19 octobre 2023, des stagiaires de plusieurs Etats africains", lit-on dans le communiqué. Selon la même source, ces

stagiaires représentent l'Etat du Burkina Faso (17 stagiaires), la République du Niger (16 stagiaires), ainsi que la République du Sénégal (4 stagiaires), en attendant l'arrivée d'une délégation de la République du Tchad (10 stagiaires), à partir de ce mardi 24 octobre. A travers ses cadres et ses fonctionnaires, le secteur "veille à assurer toutes les conditions d'hospitalité aux stagiaires africains en vue de bénéficier d'un stage au diapason de la modernité, de réaliser le dévelop-

pement du continent noir et de renforcer la dimension africaine commune", note le communiqué. Quelque 563 stagiaires de différents Etats africains seront accueillis suivant un programme tracé par "le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels, en vue de suivre une formation constructive dans différentes spécialisations au diapason de la modernité et répartis sur différents établissements du secteur", ajoute la même source.

DJELFA

Raccordement de près de 290 exploitations agricoles au réseau électrique

Au total, de 287 exploitations agricoles, réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Djelfa, ont été raccordées au réseau électrique, dans le cadre d'un programme conjoint entre les directions des services agricoles et de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on appris dimanche auprès de cette dernière institution. "La mise en service de ces projets, a été effectuée en application des instructions des autorités supérieures du pays portant à facilitation du raccordement des exploitations au réseau électrique en vue de promouvoir l'activité agricole ", a indiqué la chargée de communication de la direction de distribution, Radia Bencherif. Ces exploitations agricoles, raccordées dernièrement à un réseau électrique de plus de 488,02 km de long, sont réparties sur 25 communes, dont Benhar, avec 74 exploitations, El Birine (41), Ain Ouessara (33), Hassi Fdoul (24) ainsi que Tadmit et Bouiret Lahdab (10 exploitations chacune). Les bénéficiaires de ce programme ont salué ces efforts traduisant "la volonté des autorités publiques d'accompagner les agriculteurs dans la promotion de la production agricole, toutes filières confondues, notamment celles des grandes cultures à caractère prioritaire ". Ces mesures, portant accélération du raccordement des agriculteurs remplissant les conditions requises, "s'inscrivent dans le cadre du parachèvement des mesures de soutien, engagées par le Groupe Sonelgaz, dans le but de contribuer au développement de l'agriculture et d'accompagner les efforts de l'Etat pour promouvoir ce secteur stratégique", a ajouté la même responsable.

RELIZANE

Raccordement de près de 440 exploitations agricoles à l'électricité rurale

Au total, 438 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité rurale, depuis le début de cette opération en mars 2022, a-t-on appris, dimanche, de la Direction de la société de distribution d'électricité et du gaz de l'Ouest (Sonelgaz) de Relizane. Le chargé de communication de la Société, Bachir Charfi, a indiqué à l'APS que cette opération de raccordement de l'électricité à ces exploitations agricoles comprend la réalisation d'environ 225 kilomètres de réseau d'électricité et 209 transformateurs électriques à travers différentes zones de la wilaya. D'autre part, la mise en service d'une opération de raccordement de 42 exploitations agricoles au réseau d'électricité est prévue dans les prochaines semaines, selon la même source. Le raccordement de ces exploitations à l'électricité devrait contribuer au développement des zones rurales, renforcer la production agricole et le développement de l'économie locale et nationale, a-t-on fait observer de même source. A noter que les services de la direction de la société Sonelgaz, de concert avec la Direction des services agricoles de la wilaya de Relizane, ont dénombré 480 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

JIJEL

Appel à diversifier les services de la Société de transport urbain et suburbain

Le ministre des Transports, Youcef Chorfa, a souligné, lundi à Jijel, la nécessité de diversifier et d'étendre les services fournis par la Société publique de transport urbain et suburbain afin de générer des ressources supplémentaires et de garantir sa pérennité.

L'entreprise devrait étendre ses activités en incluant des services supplémentaires tels que des ateliers de mécanique et de réparation d'autobus, et en concluant des accords avec les collectivités locales, les APC, notamment, portant sur la réparation des autobus de transport scolaire", a indiqué le ministre lors d'une visite du siège de cette société. M. Chorfa, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Jijel, a souligné que la diversification des services de l'entreprise pourrait également donner lieu à la création de "succursales vouées à la formation de conducteurs de bus et au contrôle technique des véhicules lourds, et même légers, ce qui contribuera à obtenir des ressources supplémen-



taires à même de prolonger la durée de vie de la société", d'autant, a-t-il dit, qu'il est "actuellement envisagé d'appliquer le contrôle technique obligatoire aux motos, ce qui signifie que la demande augmentera à l'avenir". De plus, la possibilité d'investir dans des agences de contrôle

technique "sera ouverte à tous les investisseurs qui le souhaitent ", a encore fait savoir, M. Chorfa. Par ailleurs, lors de sa visite au port de Djendjen, le ministre a déclaré que les travaux de réalisation du terminal à conteneurs seront achevés "d'ici à la fin de

l'année 2024" pour permettre au port de recevoir des navires et des porte-conteneurs géants. Le ministre des Transports a aussi fait part, s'agissant du transport aérien de voyageurs, de la "possibilité de revoir les vols domestiques et internationaux assurés par l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel, en ajoutant des vols vers l'ouest et le sud du pays", tout en envisageant "la possibilité de mettre en place des vols supplémentaires vers la capitale française Paris". M. Youcef Chorfa, accompagné des autorités locales, avait auparavant présidé la mise en service, au port de Djendjen, un dispositif de chargement automatique de clinker d'une capacité de 18.000 tonnes/jour.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES À ORAN

Distribution de plus de 2.400 tablettes électroniques

Plus de 2.400 tablettes ont été distribuées, ces deux dernières années, à travers différents établissements éducatifs du cycle primaire dans la wilaya d'Oran, apprend l'APS, de la Direction de l'Education. Près de 26 établissements éducatifs, comptant plus de 80 classes, ont bénéficié de cette opération, au profit des classes de 3ème, 4ème et 5ème années de chaque école, en attendant que cette initiative soit généralisée au restant des établissements scolaires, a déclaré à l'APS le Directeur de

l'Education de la wilaya, Abdelkader Oubelaïd. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'école numérique, vise à alléger le cartable scolaire et l'utilisation du livre numérique au lieu du papier et encourager l'enseignement numérique aux élèves, ce qui les aideraient à améliorer leur niveau et les résultats scolaires, a-t-il expliqué. Ces tablettes électroniques sont dotées d'applications adaptées aux programmes scolaires au profit des élèves concernés par cette opération pilote, a fait savoir M. Ou-

belaid, relevant « l'enthousiasme des élèves quant à l'utilisation de ces tablettes intelligentes pendant les cours ». Cette opération est suivie par des ingénieurs en informatique au niveau de la Direction de l'Education pour accompagner les établissements éducatifs et assurer le suivi des aspects techniques et de maintenance, selon la même source. A signaler que la wilaya d'Oran dispose de 613 groupes scolaires dans le cycle primaire, de même que 197 CEM et 93 lycées.

MILA

250.000 doses pour la vaccination des ovins contre la variole

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Mila vient de recevoir 250.000 doses de vaccin contre la variole pour poursuivre la campagne de vaccination des ovins lancée dernièrement, apprend l'APS de la responsable de cette inspection, Lilia Abderrahmane. Soixante vétérinaires privés ont été chargés de mener en trois mois cette campagne de vaccination des ovins de plus de deux mois, a précisé la même cadre qui a indiqué que des vétérinaires du secteur public peuvent être appelés à participer à l'opération en cas de besoin. Cette vaccination qui revêt un caractère « obligatoire » cible



la totalité du cheptel local constitué de 300.000 ovins ainsi que près de 20.000 autres ovins

introduits depuis l'été dans la wilaya par les éleveurs transhumants, a affirmé la même cadre.

Pas moins de 200.000 ovins et caprins ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants au cours de la campagne qui a été clôturée dans la wilaya à la fin d'août passé, a rappelé l'inspectrice vétérinaire de la wilaya. La même source a également fait part que 54.000 bovins avaient été également vaccinés à fin juillet contre la brucellose, soulignant que la wilaya a bénéficié d'un lot supplémentaire de 35.000 doses de ce vaccin dont 30.000 ont été utilisés. Au total, 1.100 chiens ont été en outre vaccinés contre la rage qui a fait quatre cas depuis le début de l'année en cours, a-t-on indiqué.

AVOCATS

« L'intelligence artificielle est une machine à faire gagner du temps », estime le patron de Gide

Dans un entretien aux « Echos », Frédéric Nouel, senior partner du cabinet d'avocats Gide, fait le point sur les grands changements qui révolutionnent sa profession : justice négociée, réglementations sur les questions durables, intelligence artificielle.

1^{ère} partie

Les enjeux de contentieux sont devenus, au cours de ces dernières années, beaucoup plus importants pour les entreprises et leurs dirigeants. Comment expliquez-vous cette évolution ? La pénalisation du monde des affaires et la mise en cause des chefs d'entreprise ne datent pas d'aujourd'hui. On se souvient des grandes affaires d'abus de biens sociaux ou de corruption durant les années 1980-1990. Ce qui a fondamentalement changé, en revanche, ce sont deux choses : le montant des amendes infligées et les méthodes de travail et de résolution des conflits judiciaires. En matière d'amendes, l'Autorité de la concurrence présidée par Bruno Lasserre a ouvert la voie en augmentant très fortement les amendes infligées en matière de concurrence. Les autres autorités de régulation, comme l'AMF et maintenant la CNIL, ont accompagné le mouvement dans leurs domaines respectifs. De fil en aiguille, ces très fortes sanctions ont été contestées devant la Cour d'appel de Paris qui, au grand dam des entreprises, a très souvent confirmé leur montant. Un tel mouvement a aussi eu lieu au niveau européen. Dans le même temps, les juges, dans les contentieux entre entreprises, ont mieux pris conscience de l'importance de la réparation pécuniaire du préjudice et le montant des dommages et intérêts accordés a considérablement augmenté.

Face à cette judiciarisation accrue, quelle a été la réaction des entreprises et des juges ?

La France a adopté, plus tardivement que d'autres pays, un processus de justice négociée afin de rendre le respect de l'ordre public plus efficace. C'est la loi Sapin 2 de 2017, qui met en place la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) et permet à une entreprise de négocier avec le parquet le montant d'une amende sans reconnaissance de culpabilité. Celle-ci devra ensuite être homologuée par un tribunal, mais la sanction ne sera pas inscrite au casier judiciaire de l'entreprise.

La CJIP Airbus a été, à tous égards, spectaculaire, par son montant - plus de deux milliards d'euros - et en permettant, pour la première fois, une coopération internationale entre le Department of Justice américain et le Parquet national financier (PNF) français ainsi que le SFO anglais. A cette forme de justice négociée est venue s'ajouter la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) qui est accessible non seulement aux personnes morales mais aussi aux personnes physiques. La peine est négociée mais il y a, cette fois, inscription au casier judiciaire.



Et cela change quoi ?

C'est une révolution ontologique, puisqu'ici, ce ne sont plus les officiers de police judiciaire ou les magistrats instructeurs qui vont seuls enquêter mais le parquet, l'autorité de poursuite, qui va demander à l'entreprise d'ouvrir ses livres et de coopérer. Cela accélère considérablement le temps judiciaire et relève à tous les niveaux la technicité des échanges entre les parties : le magistrat n'est plus seul à instruire des infractions financières avec le soutien de la police. Souvenez-vous des premières enquêtes financières, c'était des années d'un travail de Romain !

Les premières conventions ont donné lieu à des sanctions très fortes et probablement très dissuasives. La forte augmentation des amendes infligées aux entreprises, le relèvement des dommages-intérêts alloués, la CJIP et la CRPC obligeant les entreprises à coopérer avec le parquet... C'est l'ensemble de l'approche judiciaire et disciplinaire de la vie des affaires qui a changé au fur et à mesure de la prise de conscience par toutes les autorités de régulation qu'elles disposaient, avec l'amende, d'un pouvoir de sanction très important.

Ce mouvement a-t-il mis fin à l'extraterritorialité du droit américain comme on a pu le voir, par exemple, avec l'amende de 8,9 milliards de dollars infligée à BNP Paribas en 2014 ?

A l'extraterritorialité elle-même, non, mais ce qui est certain, c'est que la justice négociée a permis aux autorités de poursuites françaises et aux entreprises de discuter à égalité avec le DOJ américain. Ce dernier prenait argument qu'en France il ne se passait rien pour prendre, seul en main, les poursuites sur des valeurs et des sujets

et communs comme la lutte contre la corruption. Depuis la mise en place de la loi Sapin 2, nous constatons des échanges plus fréquents entre le PNF et les autres autorités de poursuite autour d'un corpus de dispositifs qui est à peu près le même maintenant dans tous les pays européens. Et c'est aujourd'hui plus de 3 milliards d'euros qui sont rentrés dans les caisses de l'Etat grâce aux CJIP. Revers de la médaille, la pression exercée sur les entreprises et leurs dirigeants pour qu'ils négocient et ouvrent leurs livres est devenue extrêmement forte.

Est-ce que cela vous choque que les entreprises puissent négocier avec la justice ?

Cela ne me choque pas dans la mesure où le mécanisme français de justice négociée a été conçu en tenant compte de l'exigence judiciaire. Le juge doit homologuer l'amende négociée avec le parquet. L'audience est publique et le pouvoir judiciaire reste maître de la décision finale. Le juge a d'ailleurs refusé récemment d'homologuer une CRPC pour des dirigeants, alors qu'il a accepté une CJIP pour leur entreprise, ce qui ne va pas aller sans poser un certain nombre de problèmes...

En quoi cela a-t-il changé le travail de l'avocat ?

Les enjeux et la technicité sont tels pour les entreprises qu'il n'est plus question d'aller confier ces contentieux à un plaideur isolé, aussi bon soit-il. Le montant des amendes, la spécialisation des agences de régulation et la justice négociée mobilisent des équipes pluridisciplinaires que peu de cabinets sont en mesure de proposer.

Vous ne pouvez pas prendre, par exemple, la négociation d'une CRPC en matière de fiscalité sans entrer dans la technicité de l'infraction.

La justice négociée augmente la pression sur les entreprises mais c'est aussi pour elles une opportunité, dans certains cas, de se défendre contre une lecture un peu rapide de l'affaire et de limiter la brutalité d'une enquête, notamment lorsqu'il faut du temps et des moyens pour apprécier la complexité du dossier. Il y a moins d'aléas et plus de moyens consacrés de part et d'autre à la résolution des sujets. Quel impact les nouvelles réglementations liées au développement de la finance verte ou sur le devoir de vigilance qui contraignent les multinationales à respecter les droits humains et environnementaux sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement vont-elles avoir sur votre métier ?

Les questions liées au respect de l'environnement et au devoir de vigilance vont, d'une manière ou d'une autre, dans de nombreux cas, aboutir devant les juges. Des ONG, des actionnaires, les « stakeholders » vont vouloir s'assurer que les entreprises respectent bien leurs objectifs environnementaux et de protection des droits humains. Nous sommes aujourd'hui au temps de l'utilisation médiatique ; ce temps deviendra probablement judiciaire. On a vu, par exemple, que le Tribunal administratif de Paris a rendu l'Etat « responsable » de manquements dans la lutte contre le réchauffement climatique. D'ailleurs à peine la CJIP a-t-elle été étendue aux infractions environnementales que l'on a vu les affaires se multiplier avec une volonté d'efficacité judiciaire : dans ces affaires, l'entreprise, bien souvent, ne verse pas une amende mais est obligée de réparer le préjudice environnemental.

Craignez-vous le développement des class actions en France ?

L'action de groupe existe en France depuis 8 ans mais elle est peu mise en oeuvre. Son champ d'application est limité à certains domaines, son initiative confiée à des associations, lesquelles considèrent que les conditions de la mise en oeuvre de l'action de groupe seraient trop restrictives. Les entreprises naturellement, mais également les pouvoirs publics, n'ont par ailleurs jamais montré un enthousiasme débordant pour ce type d'actions, redoutant un développement « à l'américaine ».

En France, en mars, les députés ont voté à l'unanimité une proposition de loi pour simplifier l'accès à la procédure juridique des actions de groupe, avec un régime unique et des délais raccourcis.

Source/ Les Echos
À suivre

FORUM
D'INVESTISSEMENT
ARABIE SAOUDITE
EUROPETransition énergétique,
digitale et
environnementale

Sous la direction de Khalid al-Falih, ministre saoudien de l'Investissement; de Valdis Dombrovskis, vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire européen au commerce, le Forum d'investissement Arabie saoudite-Union européenne (UE) a entamé ses travaux le 23 octobre à l'hôtel Fairmont de Riyad. Durant son allocution d'ouverture, le ministre de l'Investissement a déclaré: «L'Arabie saoudite traverse aujourd'hui une étape fondamentale; elle a entrepris des transformations et des changements historiques fondamentaux. Le pays connaît une diversité et une croissance économiques et l'essor de son environnement commercial et de sa compétitivité s'affirme et s'impose à l'échelle mondiale.» Il ajoute: «Nous sommes aussi convaincus que le partenariat avec l'UE est crucial et solide. Plus de 1 300 entreprises européennes ont investi dans le Royaume et d'importants investissements saoudiens ont été réalisés dans la plupart des pays de l'UE. Les investissements directs étrangers (IDE) de l'UE dans le Royaume ont affiché une forte croissance en 2022 par rapport à l'année précédente dans divers secteurs et le volume des échanges a atteint 80 milliards d'euros au cours de la même période, enregistrant une croissance annuelle de 30%.» Lors de ce Forum, le ministre des Transports et de la Logistique, Saleh ben Nasser al-Jasser, a souligné que le Royaume ambitionne d'augmenter le nombre de pèlerins, ainsi que de visiteurs, respectivement à plus de 30 millions et à plus de 100 millions de touristes par an, conformément aux objectifs de Vision 2030. Le partenariat entre l'Arabie saoudite et l'UE a en effet pris de l'ampleur ces dernières années: les stocks d'IDE de l'UE vers l'Arabie saoudite ont atteint 13,4 milliards d'euros en 2021, tandis que les échanges bilatéraux ont totalisé plus de 73 milliards d'euros en 2022, faisant de l'UE le deuxième partenaire commercial du Royaume. L'ambassadeur de l'UE, Christophe Fernandez, affirme au micro d'Arab News en français: «L'UE est le deuxième partenaire économique de l'Arabie saoudite avec des échanges commerciaux qui ont atteint 75 milliards d'euros, et elle constitue le premier investisseur en Arabie saoudite. Les investissements saoudiens en Europe se développent. Nous avons une Arabie saoudite qui progresse très rapidement dans sa Vision 2030 et une Europe qui a énormément de capacités, de compétences, d'expertises.» M. Fernandez annonce: «Des entreprises européennes ont obtenu leur agrément parce que leur expertise est concluante. Et des accords informels ont été signés durant ce forum entre des sociétés saoudiennes et européennes.» De son côté, l'ambassadeur de France, Ludovic Pouille, présent à ce forum, confie à Arab News en français: «Je suis personnellement très impressionné par les intervenants de haut niveau, par la participation très importante. Cela montre le fort intérêt de l'Arabie saoudite pour un renforcement du partenariat économique avec les pays membres de l'UE. Nous avons les capacités, les talents, les innovations et nous voulons tous contribuer au succès de la Vision 2030.»

MIGRATION RÉGULIÈRE

L'Italie s'engage à accueillir 4 000
travailleurs de Tunisie par an

La Tunisie est l'un des principaux points de transit pour les migrants clandestins locaux et originaires d'Afrique subsaharienne vers l'Europe. Entre janvier et septembre 2023, plus de 14 000 migrants tunisiens ont atteint les côtes européennes clandestinement, selon les données nationales.

La Tunisie et l'Italie ont signé, le 20 octobre dernier, un accord permettant la création de nouvelles voies de migration régulière entre les deux pays, à l'issue d'une rencontre de travail entre le ministre tunisien des Affaires étrangères, Nabil Ammar (photo, à droite), et son homologue italien Antonio Tajani (photo, à gauche), à Tunis. Selon le communiqué du ministère tunisien, cet accord vise à offrir chaque année, à 4 000 travailleurs tunisiens qualifiés, l'opportunité d'aller travailler en Italie sur une période de trois ans. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une approche globale des deux pays à « promouvoir la migration légale, à lutter contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains tout en permettant aux

jeunes Tunisiens d'accéder aux opportunités d'emploi en Italie », indique la note d'information. Il y a quelques semaines, ce pays d'Afrique du Nord, l'un des principaux points de transit pour des migrants clandestins locaux et originaires d'Afrique subsaharienne vers l'Europe, avait refusé l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre d'un accord migratoire. Selon l'exécutif tunisien, cette aide allait à l'encontre de l'accord signé et de « l'esprit » qui a régné lors de la conférence de Rome sur la gestion des flux migratoires, tenue en juillet dernier. En effet, Tunis et Bruxelles avaient conclu un accord de près de 105 millions de dollars d'aide visant à lutter contre l'immigration irrégulière avec près de 42 millions dol-

lars qui allaient être « alloués rapidement ». Pour rappel, la Tunisie fait actuellement face à une situation socio-économique complexe marquée par des négociations avec le FMI, la flambée des prix et les désaccords avec l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Au premier trimestre 2023, le taux de chômage s'élevait à 16,1 % contre 15,2 % au dernier trimestre 2022, selon l'Institut national de la statistique. Selon les données du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), depuis le début de l'année 2023, plus de 14 000 migrants tunisiens ont atteint les côtes européennes clandestinement.

PME EN TUNISIE

Lignes de financement tous azimuts
mais à condition ...

Les annonces concernant l'ouverture de lignes de financement au profit des PME tunisiennes se succèdent et se ressemblent. Au fait, l'objectif déclaré à l'ouverture de ces lignes, qu'elles soient intérieures ou extérieures, est le même à savoir leur accompagnement pour faire face à la conjoncture et les rendre concurrentielles. Mais la réalité est tout autre puisque ces lignes sont tout simplement des lignes de crédit assez lucratives et conditionnées par de simples hypothèques sachant que le taux de garantie relatif aux engagements des PME est estimé à 250% en 2021, par une récente étude

de l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES). Mieux encore, pour accéder à ces lignes, on demande aux PME d'être non-classées c'est-à-dire sans aucun incident de paiement enregistré ce qui montre clairement que ces lignes sont destinées réellement aux PME propriété des grands groupes d'entreprises qui bénéficient de leur soutien permanent. Il est plus cohérent de ne plus évoquer cette question d'ouverture de lignes de financement pour « aider » les PME alors que le but réel est de soutenir d'abord les rentiers et les grandes entreprises vraies dominatrices des PME. Il convient de rappeler le

projet de la LF 2024 a annoncé l'adoption de nouvelles mesures en faveur des PME, dans le but de soutenir leur inclusion financière, d'encourager l'épargne et de stimuler l'investissement via la création de deux lignes de financement pour 30 millions de dinars. Avant cette annonce, plusieurs bailleurs de fonds ont déclaré la mise en place de lignes de soutien financier au profit des PME dont la dernière en date a été faite par la BIRD à travers le lancement d'une ligne de crédit d'un montant total de EUR115,6 millions, destinée au financement du projet d'Appui à la Relance Economique des Petites et

Moyennes Entreprises (PME), est accordée au Gouvernement tunisien dans le cadre de l'Accord de prêt conclu le 10 février 2023 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Cependant, aucun compte rendu officiel n'a été fait pour évoquer le sort de ces lignes de financement ni surtout pour présenter des rapports de mesure de leur impact sur les PME dont des milliers sont sinistrés par les conditions de financement, la conjoncture et surtout par les blocages montés par les rentiers...

MAURITANIE

Nouakchott planche sur le parachèvement des
travaux du port Tanit

Les autorités mauritaniennes planchent sur le parachèvement des travaux du port Tanit. En effet le ministère des Pêches et de l'Économie maritime vient de missionner le consortium local Electrotech/SEB TP pour la construction et l'équipement d'une halle à poisson au port en question.

Le ministère décaisse un peu moins de 443 millions ouguiya en contrepartie de la réalisation des travaux confiés au groupement. Ce dernier remporte le contrat à l'issue d'un appel d'offres financé par le Fonds arabe pour le développement économique et social. Il dispose d'un délai d'exécution de

10 mois pour livrer la halle à poisson. Le port tanit dédié à la pêche artisanale tout comme le port multifonctionnel de N'Diogo a été inauguré avant le parachèvement des travaux. Le port de N'Diogo d'un coût de 352 millions \$ souffre est confronté pour l'heure à l'absence d'adduction de l'eau à usage industrielle.

SELON CITIGROUP

Les pays africains ne sont pas sous la menace d'un défaut de paiement à court terme

Les inquiétudes autour de nouveaux événements de crédit en Afrique se sont intensifiées ces derniers mois dans un contexte de hausse des taux aux Etats-Unis et de ralentissement de la croissance mondiale.

La probabilité de voir un autre pays africain faire défaut sur le paiement de sa dette est « pratiquement nulle à court terme », a estimé la banque américaine Citigroup, estimant que la reprise de la croissance économique sur le continent et le soutien croissant des institutions financières multilatérales à de nombreux pays contribuent à éloigner le spectre des défauts souverains.

« Nous avons atteint un point où la menace immédiate d'un défaut de paiement s'est probablement éloignée. Je ne pense pas que quiconque s'attende à un défaut de paiement en Afrique durant les six prochains mois », a déclaré David Cowan, directeur général et économiste en charge de l'Afrique chez Citi Research, la filiale de Citigroup spécialisée dans la recherche et l'analyse de données, dans un entretien publié jeudi 19 octobre par Bloomberg.



Ces déclarations interviennent alors que les investisseurs s'inquiètent de la possibilité de nouveaux défauts souverains sur le continent après ceux annoncés par le Ghana et la Zambie en 2022 et en 2020 respectivement. Ces inquiétudes se sont intensifiées ces derniers mois dans un contexte de hausse des taux aux Etats-Unis et de ralentissement avéré de la croissance mondiale, ce qui a poussé les investisseurs à

surveiller de près plusieurs pays africains lourdement endettés, dont le Kenya, l'Angola, le Malawi et le Mozambique. M. Cowan a cependant fait remarquer que « la reprise de la croissance économique en Afrique et la participation du Fonds monétaire international (FMI) à l'élaboration de nouvelles politiques fiscales dans plusieurs pays du continent rendent un nouvel événement de crédit peu

probable ». Lors de ses Assemblées annuelles organisées du 9 au 15 octobre derniers à Marrakech (Maroc), le FMI a déclaré qu'il soutiendrait au moins huit pays africains confrontés à des difficultés de financement. « Ces programmes du FMI sont différents de ceux que nous avons connus à la fin des années 80 et au début des années 90, lorsque l'objectif principal était de réduire les dépenses pour éviter le défaut de paiement. L'objectif des nouveaux programmes est désormais d'augmenter les recettes pour combler le déficit budgétaire », a expliqué M. Cowan. Il a également indiqué que « la reprise de la croissance observée dans de nombreux pays du continent depuis 2021 continue d'être solide », ce qui permettrait aux niveaux d'endettement de se stabiliser avant de diminuer.

NIGERIA

L'inflation alimentaire atteint 30,64% en septembre dans un contexte d'insécurité alimentaire

Au mois de juillet 2023, l'exécutif du Nigeria avait annoncé l'état d'urgence sur la sécurité alimentaire afin de prendre des mesures exceptionnelles pour venir à bout de cette crise. Au mois de septembre, l'inflation alimentaire au Nigeria a atteint 30,64% en glissement annuel, alors que le pays peine à atteindre ses objectifs d'autosuffisance alimentaire. D'après le rapport du Bureau national des statistiques (NBS), cette appréciation est liée à l'augmentation des prix de l'huile de palme, du pain, du yaourt ainsi que des pommes de terre et de la viande, entre autres. Globalement, la hausse de l'inflation alimentaire a fait grimper l'inflation globale annuelle du Nigeria à 26,72 % en septembre 2023 contre 25,8 %, un mois plus tôt.

Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que le pays le plus peuplé d'Afrique dépend beaucoup des produits alimentaires importés, malgré les objectifs d'autosuffisance fixés par les différents gouvernements qui se sont succédé au pouvoir depuis plusieurs années. Au second trimestre 2023, les importations alimentaires représentaient 11,57% des importations totales du pays, selon le NBS. De plus, certains facteurs tels que le changement climatique et l'insécurité contribuent à l'insécurité alimentaire au Nigeria. Pour rappel, la première économie africaine en termes de PIB est aux prises avec une inflation qui a atteint son plus haut niveau depuis deux décennies, affectant considérablement le pouvoir d'achat des populations.

De ce fait, le président nigérian Bola Tinubu avait déclaré, le 13 juillet, l'état d'urgence sur la sécurité alimentaire pour permettre à l'État de prendre des mesures exceptionnelles afin d'améliorer l'approvisionnement et renforcer le processus d'autosuffisance. Dans le même sillage, le gouvernement nigérian a récemment mobilisé plus de 500 millions de dollars pour transformer la production alimentaire. Ces fonds, qui ont été levés auprès de banques multilatérales de développement et d'institutions financières internationales, serviront à soutenir l'innovation, à développer la chaîne de valeur agroalimentaire et à créer des zones spéciales de transformation agro-industrielle.

RDC

Crise de l'approvisionnement en carburant à Lubumbashi

Depuis quelques jours, la fourniture de carburant est entravée à Lubumbashi du fait de l'action des distributeurs de carburants de la région. En cause, le non-respect par l'État de certains engagements financiers à leur endroit. Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, une région située au sud de la République démocratique du Congo (RDC), fait une nouvelle fois face à des difficultés d'approvisionnement en carburants. Ce développement résulte de la décision des distributeurs actifs dans la localité de bloquer la fourniture de carburants, dont

l'essence. Il s'agit d'une réponse à l'inaction du gouvernement qu'ils accusent de ne pas honorer des engagements financiers pris à leur endroit en matière de subventions. De plus, ils réclament surtout du gouvernement congolais un ajustement à la hausse du prix de l'essence à la pompe, en raison de l'augmentation mondiale des cours du pétrole brut. La situation actuelle leur engendrant de lourdes pertes financières. Dans ce contexte, plusieurs des stations-service de Lubumbashi ont fermé vendredi 20 et samedi 21 octobre, dans la foulée d'une motion de grève. Une grève

qui dure depuis quatre jours maintenant, occasionnant une pénurie de carburant dans la localité. Parallèlement, une flambée des cours du transport est observée dans la ville, en raison de cette indisponibilité énergétique qui oblige la population et les transporteurs en particulier, à se rabattre sur le carburant informel, revendu très cher, entre 4 600 et 5 000 francs congolais (environ 1,85 et 2,02 dollars) le litre. Les distributeurs pétroliers ont indiqué leur intention de maintenir leur grève, tant que le gouvernement n'honorera pas ses engagements en matière de subventions.

TCHAD

Pour la phase 1 du projet D-CLIC, 120 personnes dont 51% de femmes ont été formées aux métiers du numérique

Malgré des progrès remarquables dans le secteur des TIC ces dernières années, le Tchad peine à combler le fossé numérique. Des initiatives sont mises en œuvre pour permettre aussi bien aux femmes qu'aux hommes de se familiariser à l'outil informatique. La première phase du projet « D-CLIC, formez-vous au numérique » déployée par l'Association pour le développement des sociétés de l'information au Tchad (ADESIT), l'ONG Femmes & Tic au Tchad, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été clôturée le jeudi 19 octobre à N'Djamena lors du forum D-CLIC Pro. Au cours de cette première phase, 120 jeunes dont 51% de femmes ont été formés dans plusieurs domaines, notamment en communication et marketing digital, développement des applications Web et mobile et en design et infographie. Selon la coordinatrice projet D-CLIC, Safia Mahamat Youssouf, le programme a pour but de favoriser l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel et promouvoir les métiers du numérique. « Notre pays fait face à d'énormes défis liés à l'employabilité des jeunes, au décrochage scolaire, à l'inadéquation de la formation avec l'emploi, à la vulnérabilité de certaines couches sociales, le forum des métiers du numérique, D-CLIC Pro est donc une réponse concrète », a-t-elle déclaré. Le programme D-CLIC, lancé le 15 avril dernier, est une initiative de l'OIF mise en œuvre dans 14 des Etats membres dont le Tchad. Cette phase initiale s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026, notamment l'axe 1, qui vise à « Contribuer à la réduction de la fracture numérique et améliorer l'accès au numérique pour les populations de l'espace francophone ». A l'issue du programme, la jeunesse tchadienne sera mieux outillée en TIC et préparée pour participer à la transformation numérique en cours au Tchad. Rappelons que le pays a lancé en 2020 un plan stratégique de développement du numérique et des postes visant à réduire la fracture numérique à l'horizon 2030.

BOURSE DE PARIS

En légère baisse face à une nouvelle contraction de l'économie

La Bourse de Paris recule un peu mardi, digérant les indices d'activité du secteur privé et des résultats d'entreprise, dans un contexte de taux d'intérêt toujours très élevés.

La Bourse de Paris recule un peu mardi, digérant les indices d'activité du secteur privé et des résultats d'entreprise, dans un contexte de taux d'intérêt toujours très élevés. Vers 10H30, l'indice vedette CAC 40 lâchait 10,31 points (-0,15%), à 6.840,80 points. Lundi, il avait terminé la journée en progression de 0,50%, après avoir atteint un plus bas en séance depuis janvier. "Les marchés européens ont connu une clôture mitigée pour commencer la nouvelle semaine, bien qu'ils soient parvenus à s'éloigner des plus bas de la journée après que les rendements américains à 10 ans se sont fortement repliés", a noté Michael Hewson, analyste de CMC Markets. "Les signaux du marché obligataire ont été quelque peu ambigus, le rendement de l'obligation américaine à 10 ans ayant brièvement dépassé les 5% avant de se replier", a commenté Stephen Innes, associé

de SPI Asset Management. Ce pic était une première depuis novembre 2007 et la crise des subprimes américains. Le taux français à 10 ans reculait vers 10H00, à 3,41%. Les investisseurs doivent désormais digérer les indices PMI en Europe, qui témoignent d'une économie encore à la peine. Dans la zone euro, le repli de l'activité du secteur privé s'est aggravé en octobre, signalant un risque de récession au deuxième semestre. Côté français, la contraction de l'activité s'est également poursuivie en octobre, mais sur un rythme légèrement moins soutenu qu'en septembre. Les marchés restent également sur leurs gardes en attendant la réunion décentralisée de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi, à Athènes. "Il est d'ores et déjà raisonnable de penser que la BCE ne modifiera pas ses taux cette

semaine, les indices PMI rapides d'octobre ne servant qu'à souligner la faiblesse persistante de l'économie européenne et, compte tenu de la forte hausse récente des prix de l'énergie, cette faiblesse devrait perdurer", estime M. Hewson. Il s'agirait d'une première pause après dix hausses d'affilée des taux pour contrer l'inflation. Les investisseurs continuent de surveiller la situation géopolitique au Proche-Orient, alors qu'Emmanuel Macron est en visite dans la région. Après une visite en Israël où il affirmé que le premier objectif devait être la libération des otages détenus

par le Hamas et appelé à "ne pas élargir" le conflit, le chef de l'Etat français se rendra à Ramallah, en Cisjordanie occupée, où il sera le premier dirigeant occidental à rencontrer Mahmoud Abbas au siège de l'Autorité palestinienne depuis le début de la guerre. Le groupe français de luxe Hermès a publié mardi un chiffre d'affaires de 3,365 milliards d'euros pour le troisième trimestre, en hausse de 7,3% sur un an, mais freiné par l'Asie, après plusieurs trimestres de croissance à deux chiffres. Vers 10H20, il gagnait 1,33%.

L'Europe ouvre en hausse prudente avant les PMI

Les principales Bourses européennes évoluent en légère hausse en début de séance mardi, les investisseurs digérant une salve de résultats d'entreprises avant la parution des indices PMI. À Paris, le CAC 40 gagne 0,19% à 6.863,48 points vers 07h14 GMT. A Francfort, le Dax avance de 0,09% tandis qu'à Londres, le FTSE 100 perd 0,12%. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,16%, le FTSEurofirst 300 de 0,03% et le Stoxx 600 de 0,15%. Aux valeurs, Hermès gagne 2,27%, en tête du CAC 40, après un solide troisième trimestre, ce qui profite à LVMH (+1,2%) et dans une moindre mesure à Kering (+0,4%), qui publiera ses résultats après clôture. Orange abandonne 1% après ses résultats tandis que Michelin perd 1,5% avant sa publication attendue après la clôture. Dans le reste de l'Europe, Barclays (-6,7%) souffre après sa publication trimestrielle, ce qui pèse sur l'indice Stoxx des banques (-0,61%). A l'inverse, les ressources de base (+2%) et l'immobilier (+1,3%) se distinguent.

CAC40

Reste stable après des PMI décevants

La bourse de Paris évolue à l'équilibre, autour des 6850 points, alors que les marchés viennent de prendre connaissance de l'indice flash PMI composite HCOB de l'activité globale dans la zone euro. Celui-ci s'est replié de 47,2 en septembre à 46,5 en octobre, signalant ainsi la plus forte contraction du secteur privé depuis novembre 2020 (et depuis mars 2013 hors mois de pandémie). Dans l'Hexagone, l'indice PMI flash composite HCOB de l'activité globale en France s'est inscrit sous la barre du 50 du sans changement pour un cinquième mois consécutif, signalant ainsi une nouvelle détérioration de la conjoncture dans le secteur privé français en octobre. À 45,3, l'indice s'est redressé par rapport au creux de 34 mois enregistré en septembre (44,1), mais continue cependant de mettre en évidence un fort recul de l'activité globale sur fond de faiblesse de la demande. Graphiquement, les supports de moyen terme à 6890 et 6860 points ont été cassés, créant un vide dans lequel l'indice CAC 40 se trouve à présent, estiment les analystes de Kiplink Finance, qui jugent que la zone des 6750 points risque de devenir déterminante. "Un rebond des marchés actions devrait se matérialiser à partir de la fin du mois d'octobre, notamment grâce à la séquence des publications d'entreprises sur les chiffres du 3ème trimestre", prédit Anthony Lapeyre, le directeur de la gestion diversifiée d'Amplegest. "Toutefois, le risque géopolitique au Moyen-Orient ajoute des incertitudes dans un contexte où, à moyen terme, la prime de risque des actions est limitée face aux actifs obligataires et monétaires", tempère-t-il. La séance est aussi ponctuée par de nombreux trimestriels d'entreprises.

Orange a ainsi annoncé une accélération de la croissance de son EBITDAaL à +1,4% à base comparable au troisième trimestre 2023, à près de 3,6 milliards d'euros (après +1% sur le deuxième et +0,5% au premier), en ligne avec son objectif de fin d'année. Eurofins Scientific publie pour les neuf premiers mois de 2023 des revenus en baisse de 4,2% à 4,82 milliards d'euros, en raison de la chute des revenus liés aux tests et réactifs de la Covid-19, ainsi que d'un effet de change négatif (-1,6%) et d'un jour ouvré de moins. Enfin, Hermès International dévoile un chiffre d'affaires à fin septembre 2023 de 10,06 milliards d'euros, en progression de 16,9% (+21,7% à taux de change constants) par rapport à la même période en 2022, toutes les régions affichant de solides performances.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 23 Octobre 2023					
Valeur : 25 Octobre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		137.2920	137.3070
1	EUR	EURO		145.4334	145.5042
1	GBP	POUND STERLING		167.0219	167.1011
100	JPY	JAPANESE YEN		91.5768	91.6052
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7616	18.7639
1	CHF	SWISS FRANC		153.6736	153.7592
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.0233	100.0634
1	DKK	DANISH KRONE		19.4890	19.4939
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.4674	12.4721
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.3746	12.3799
1	AED	UAE DIRHAM		37.3777	37.3838
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.5985	36.6045
1	KWD	KUWAITI DINAR		443.8797	444.0718
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0203	43.4526
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3008	13.3022
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.9537	28.0970
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.6148	3.6152
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.0650	180.0650

La Bourse de Tokyo en repli en matinée

Après un départ en légère hausse, la Bourse de Tokyo est vite retombée dans le rouge mardi 24 octobre en matinée, les investisseurs restant inquiets malgré la détente la veille des rendements obligataires américains, perçue comme un simple répit. L'indice vedette Nikkei perdait 0,42% à 30.868,26 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix cédait 0,96% à 2.217,31 points. Le taux d'intérêt des emprunts américains à dix ans s'est replié lundi, mais non sans avoir précédemment dépassé 5%, un nouveau sommet depuis 2007. Les marchés boursiers continuent par ailleurs de scruter de près la situation au Proche-Orient. Le risque d'une es-

calade militaire régionale au-delà du conflit entre Israël et le Hamas continue de peser, comme l'illustrait mardi la remontée des cours du pétrole. Le titre du fabricant japonais de moteurs électriques Nidec sombrait d'environ 8,5% vers 01H00 GMT, les investisseurs sanctionnant ses résultats trimestriels inférieurs aux attentes publiés la veille. En dépit d'effets de change positifs liés à la dépréciation du yen, Nidec a vu ses bénéfices net et opérationnel décliner sur son deuxième trimestre sur fond de coûts de recherche-développement importants, et ses ventes n'ont que très légèrement progressé (+0,7%).

Les prix du pétrole remontaient mardi matin en Asie, après avoir nettement reculé la veille grâce aux efforts diplomatiques au Proche-Orient et l'arrivée d'aide humanitaire à Gaza. Vers 00H40 GMT le baril de WTI américain reprenait 0,76% à 86,14 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,71% à 90,47 dollars. Au niveau des devises, le cours dollar/yen était quasi stable à 149,77 yens pour un dollar (+0,04%). L'euro valait 159,80 yens, là aussi quasi inchangé par rapport à lundi 21H00 GMT (159,74 yens). La monnaie européenne s'échangeait pour 1,0671 dollar, un cours stable par rapport à la veille.

FONDS SOUVERAIN NORVÉGIEN

32 millions d'euros de pertes au troisième trimestre

Le fonds souverain de la Norvège, le plus gros au monde, a perdu 374 milliards de couronnes (32 milliards d'euros) au troisième trimestre. Ce résultat est le fait d'un rendement négatif sur toutes ses catégories d'actifs, a annoncé ce mardi 24 octobre la banque centrale norvégienne chargée de sa gestion.

Sur trois mois, le fonds a dégagé un rendement négatif de 2,1%, voyant sa valeur ressortir à 14.801 milliards de couronnes (1.253 milliard d'euros) fin septembre. Lire aussi Le fonds souverain norvégien a perdu 150 milliards d'euros en 2022

« La bourse a connu un trimestre plus faible par rapport aux deux trimestres précédents », a commenté le chef adjoint du fonds, Trond Grande, dans un communiqué.

« Ce sont notamment les secteurs de la technologie, de l'industrie et de la consommation discrétionnaire (les biens non essentiels comme le luxe et l'automobile, ndlr) qui ont contribué négativement au rendement », a-t-il noté.

1.501 milliards de couronnes Les investissements en actions, qui représentent 70,6% de son portefeuille, ont accusé un rendement négatif de 2,1% au cours du trimestre. Avec des parts dans plus de 9.000 entreprises, le fonds possède en moyenne 1,5% de tous les groupes cotés en Bourse dans le monde. Ses placements



obligataires (27,1% de ses actifs) ont aussi perdu 2,2% et ceux dans l'immobilier (2,2% du portefeuille) ont abandonné 3,3%. Censé faire fructifier les revenus pétro-gaziers de l'Etat norvégien pour financer les dépenses futures du généreux Etat-providence, le fonds avait gagné 1.501 milliards de couronnes au premier semestre grâce à l'embellie des marchés boursiers. Selon le

Sovereign Wealth Fund Institute, le fonds souverain norvégien est le plus gros au monde devant deux fonds chinois. Le mois dernier, le fonds avait annoncé la fermeture de son bureau de représentation à Shanghai. Le fonds, qui possède plus de 15.200 milliards de couronnes (1.420 milliard de dollars) d'actifs sur la planète, détenait fin 2022 des parts dans environ 850 entre-

prises chinoises pour une valeur totale de 42 milliards de dollars. « Au fil des ans, notre bureau de Singapour a été étoffé de sorte de pouvoir se charger de toutes les fonctions opérationnelles, y compris pour la Chine », avait expliqué la banque centrale norvégienne dans un communiqué. Cette décision est motivée par des considérations opérationnelles et n'affecte pas la stratégie d'investissement du fonds dans nos placements en Chine », avait-elle souligné. La fermeture du bureau, qui comptait huit employés, est survenue alors que la Chine, deuxième économie mondiale, peine à retrouver un rythme de croissance aussi solide qu'avant la pandémie de Covid. Lestée notamment par une baisse des exportations, la croissance chinoise n'a atteint que 0,8% entre le premier et le deuxième trimestre. Le fonds souverain norvégien ne disposera plus désormais que de quatre bureaux dans le monde, à Oslo, Londres, New York et Singapour.

COOPÉRATION

Première réunion du nouveau groupe de travail économique Chine/États-Unis

États-Unis et Chine ont tenu lundi soir à Washington, mardi matin à Pékin, la première réunion de leur groupe de travail économique, récemment créé pour tenter de resserrer les liens entre les deux puissances. « Les délégations se sont réunies virtuellement pendant deux heures et ont eu une discussion productive et approfondie sur des sujets tels que les développements macroéconomiques nationaux et mondiaux », a détaillé le département américain du Trésor dans un communiqué de presse. Washington précise que « les responsables américains ont également exprimé de manière franche leurs préoccupations ».

La réunion était dirigée par de hauts responsables du département américain du Trésor et du ministère chinois des Finances. Les deux pays, qui tentent de réchauffer leurs relations et rouvrir le dialogue après plusieurs mois de relations difficiles, avaient créé fin septembre ce groupe de travail, après la visite en Chine de la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, en juillet.

« Les deux parties ont eu une communication approfondie, franche et constructive sur des questions telles que la situation et les politiques macroéconomiques mondiales, les relations économiques bilatérales et la coopération pour répondre aux défis mondiaux », a de son côté rapporté la chaîne de télévision publique chinoise CCTV. « La Chine a exprimé ses propres préoccupations. Les deux parties continueront à maintenir la communication », a précisé CCTV. Un second groupe de travail a été mis en place et se concentrera

sur des problèmes d'équilibre financier et réglementaire, sous la houlette du Trésor américain et de la Banque centrale chinoise. Il tiendra sa première réunion mercredi, a précisé le Trésor.

« Les deux parties ont eu une communication approfondie, franche et constructive sur des questions telles que la situation et les politiques macroéconomiques mondiales, les relations économiques bilatérales et la coopération pour répondre aux défis mondiaux », a de son côté rapporté la chaîne de télévision publique chinoise CCTV. « La Chine a exprimé ses propres préoccupations. Les deux parties continueront à maintenir la communication », a précisé CCTV. Un second groupe de travail a été mis en place et se concentrera

sur des problèmes d'équilibre financier et réglementaire, sous la houlette du Trésor américain et de la Banque centrale chinoise. Il tiendra sa première réunion mercredi, a précisé le Trésor. Les relations sino-américaines, difficiles depuis plusieurs années, sont tombées au plus bas en février quand l'armée américaine a abattu un « ballon » dont Washington disait qu'il était utilisé par Pékin pour espionner le territoire des États-Unis. Depuis, les deux parties ont renoué des contacts avec une succession de visites de hauts responsables américains à Pékin, dont le secrétaire d'État Antony Blinken en juin, avant Mme Yellen. Et Joe Biden pourrait rencontrer Xi Jinping lors du sommet de l'Apec (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) prévu mi-novembre à San Francisco.

L'administration Biden continue toutefois d'imposer des sanctions commerciales contre Pékin dans des domaines qu'elle considère cruciaux pour sa sécurité nationale, notamment concernant les semi-conducteurs. Outre les différends commerciaux, l'expansion chinoise en mer de Chine méridionale et la question de l'île démocratique autonome de Taïwan restent des pierres d'achoppement dans les relations bilatérales.

ITALIE

Le budget 2024 prévoit un nouveau fonds d'assurance après l'affaire Eurovita - projet

Le budget 2024 de l'Italie comprend un nouveau fonds de garantie d'assurance-vie pour protéger les assurés et éviter des cas similaires à Eurovita, selon un projet vu par Reuters lundi. Eurovita est devenue en début d'année la première compagnie d'assurance italienne à être placée sous administration spéciale, après avoir rencontré des difficultés dues à la hausse des taux d'intérêt. Selon le projet, qui peut encore être modifié, les assureurs italiens doivent participer au nouveau fonds lorsque leurs primes annuelles d'assurance vie atteignent au moins 50 millions d'euros (53,41 millions de dollars).

ALLEMAGNE

Nouvelle contraction du secteur privé en octobre

L'activité dans le secteur privé en Allemagne s'est contractée pour le quatrième mois consécutif en octobre, les difficultés du secteur manufacturier se propageant à celui des services, selon une enquête de S&P Global.

L'indice PMI HCOB "flash" composite, regroupant le secteur manufacturier et les services, est tombé ce mois-ci à 45,8 contre 46,4 en octobre et un consensus à 46,7. La barre de 50 sépare une croissance d'une contraction de l'activité.

"L'Allemagne entame le dernier trimestre sur une note négative", a déclaré Cyrus de la Rubia, économiste à Hamburg Commercial Bank, ajoutant qu'avec la chute de l'indice PMI composite, "il y a beaucoup de raisons de penser qu'une récession est bien engagée en Allemagne".

L'indice PMI "flash" des services est retombé de façon inattendue en territoire de contraction, à 48,0 en octobre contre 50,3 en septembre. Le consensus tablait sur 50,0. Ce recul s'explique par une forte augmentation des dépenses d'exploitation, liée aux revendications salariales et à l'inflation, ainsi que par une baisse des nouvelles affaires.

De son côté, le PMI "flash" manufacturier a légèrement augmenté pour le quatrième mois consécutif, passant de 39,6 en septembre à 40,7 ce mois-ci, contre un consensus à 40,0 mais toujours bien ancré en territoire de contraction. "Nous considérons ces développements comme des signes que ce secteur est en train d'atteindre le creux de la vague. Le secteur manufacturier pourrait renouer avec la croissance au début de l'année prochaine", a estimé Cyrus de la Rubia.

PEUGEOT 3008 HYBRID VS RENAULT AUSTRAL MILD HYBRID

L'ultime combat des chefs ?

Avant d’entamer une retraite bien méritée après une carrière époustouflante, le Peugeot 3008 – deuxième du nom – remonte une dernière fois sur le ring pour affronter le Renault Austral, le SUV en forme du moment. Le combat de trop ?



Sur un ring, il y a deux sortes de boxeurs : ceux qui, comme moi, se couchent avant l'uppercut définitif et ceux qui, le visage tuméfié et les côtes cassées, se relèvent et tentent de défendre leur titre jusqu'à ce qu'on les sorte de l'enceinte. Le Peugeot 3008 fait bien évidemment partie de cette dernière catégorie. Après avoir régné sans partage sur le monde des SUV poids moyens, le voici en fin de carrière, dans l'obligation d'accepter la défaite. Le vieux Lion aurait pu attendre l'arrivée de son remplaçant – dévoilé le 12 septembre, il fera certainement la une de notre numéro 1142 – pour mettre sur la route son nouveau moteur mild hybrid 136 e-DCS6. Mais le 3008 ne se chauffe pas de ce bois-là ! Avec ses vieux habits, il repart au combat, sachant sans doute que celui-ci est perdu d'avance.

Sur la route

Et pourquoi donc ? Il est vrai que décider du vainqueur avant même d'avoir parcouru le premier kilomètre est pour le moins présomptueux. D'autant que le SUV Peugeot peut encore se permettre de donner une belle leçon au jeune Austral. Son comportement reste encore très alerte, bien plus que celui du Renault lorsqu'il est dépourvu des roues arrière directrices, et le petit volant de l'i-Cockpit accentue nettement le sentiment d'agilité. Surtout, grâce à son 3 cylindres PureTech qui a troqué sa courroie de transmission contre une chaîne et qui reçoit, outre un turbo à géométrie variable, l'appui d'un moteur électrique (logé dans la boîte robotisée) de 12 ch (28 ch en crête), il profite d'une courbe de couple bien remplie. Ainsi, les relances sont étonnamment dynamiques pour une puissance d'environ 130 ch. L'Austral, qui bénéficie lui aussi d'un système mild hybrid par le biais d'un alternodémarrreur et d'un réseau 12 V, ne fait pas franchement mieux, malgré ses 160 ch. Le SUV du Losange doit vraiment pousser le compte-tours en limite de zone rouge pour gagner la partie de quelques dixièmes en accélération. Plus souple et dépourvu de vibrations, le moteur Renault, exclusivement associé à une boîte de vitesses à variation continue, offre toutefois davantage d'agrément et de douceur à bas régime. L'attelage mild hybrid du 3008, plus complexe dans son fonctionnement, engendre quelques menus à-coups. Cela se produit lorsque le 3 cylindres s'active ou quand la boîte doit tomber un rapport. Une situation qui a tendance à se répéter car, si le 3008 peut évoluer sur une courte distance en mode 100% électrique, ce n'est qu'à la condition de caresser la pédale d'accélérateur. La petite batterie de 0,432 kWh net se décharge aussi vite qu'elle se recharge, générant plus ou moins de frein moteur au lâcher d'accélérateur. Au maximum, la récupération atteint 1,2 m/s², ce qui

correspond peu ou prou à la position B sur une voiture électrique ou hybride. En ville, la sensation est plutôt agréable et la régénération repousse l'utilisation du freinage mécanique. Sur route, dès que la batterie est pleine, le frein moteur disparaît. Si l'Austral possède dans sa gamme une version full hybrid dont le fonctionnement s'avère tout aussi complexe, sa déclinaison mild hybrid de 160 ch propose une conduite comparable à ce que l'on ressent à bord d'un pur SUV thermique. Aucun à-coup, des relances linéaires et plaisantes et une boîte à variation continue d'une grande discrétion. Cela au prix d'une consommation certes plus importante, comme nous le verrons un peu plus loin. Sans atteindre le niveau de précision de celle d'un 3008, la direction de l'Austral reste très correcte, son comportement, sain à défaut d'être franchement amusant, et son freinage, très rassurant. Est-ce dû aux pneumatiques, à la gestion des deux types de freinage, mécanique ou électrique, mais le 3008 achoppe clairement au moment de stopper net. À partir de 130 km/h, il réclame 68 m quand l'Austral se contente, pour sa part, de 64 m !

Vie à bord

Grâce à l'ambiance qui règne à bord et à son niveau de finition, l'Austral compte bien mettre K.-O. le 3008 avant même le dernier round. Il est vrai que le combat aurait dû tourner court à la simple comparaison des écrans de bord. Si l'instrumentation au-dessus de l'i-cockpit sur le 3008 donne encore le change à défaut d'être adaptée à l'ensemble des morphologies, l'écran multimédia et les fonctions qui l'accompagnent sont totalement dépassés par rapport à ce que le Renault propose. Dans le premier cas, un petit écran tactile de 10 pouces (soit 25 cm), dans le second, une large dalle verticale de 12 pouces (soit 30 cm), qui regroupe de multiples applications et une navigation connectée d'une grande efficacité. Sur le 3008, les fonctions existent, mais elles sont soit beaucoup moins pratiques, soit difficiles à sélectionner. Nul doute que la planche de bord du futur modèle devrait remettre les pendules à l'heure. Cette manche tourne bien sûr à l'avantage du Renault, qui se montre plus habitable et dispose d'une banquette coulissante permettant d'aménager un coffre capable d'accueillir jusqu'à 650 dm³ de bagages. Avec 547 dm³, celui du Peugeot reste très logeable mais, globalement, les rangements demeurent un sérieux point faible par rapport au SUV Renault qui regorge d'astuces à bord. Toutefois, le match ne vire nullement à l'humiliation. En matière de présentation, de qualité des matériaux et d'assemblage, le Peugeot – il est vrai en finition GT – fait mieux que se défendre face à un Austral soigné mais qui néglige un peu les plastiques en partie basse. Les deux modèles optent pour un amortissement re-

lativement ferme. Mais, à ce jeu-là, c'est encore le 3008 qui offre le meilleur compromis. Celui-ci est sans doute aidé par une maîtrise supérieure de sa masse. Très vite cependant, la tendance s'inverse. Sur route et autoroute, l'Austral se révèle plus discret. Sa mécanique se fait totalement oublier, les bruits de roulement sont peu présents, et si le flux aérodynamique demeure sensible, il ne génère qu'un lointain ronronnement qui ne gêne nullement la conversation entre les passagers des différentes rangées. La sellerie est aussi plus confortable même si elle ne peut pas être revêtue, comme sur le 3008, d'un très beau cuir nappa rouge. Dans l'Austral, c'est végétan sinon rien! Changement d'époque...

Budget

Comme prévu, c'est au chapitre budgétaire que 3008 et Austral vont devoir se départager. Grâce à son système mild hybrid 48 V qui se situe à la frontière d'un véritable attelage hybride, le 3008 promet un gain de consommation d'environ 1 litre par rapport à l'ancienne version PureTech 130 EAT8. Vérification faite, le pari est tenu. À la pompe, sujet ô combien sensible, le SUV du Lion ne fait qu'une bouchée d'un Austral plus lourd et moins soutenu par l'électrification. Sur route, quand le 3008 se satisfait de 6,1 l/100 km, l'Austral réclame 7,3 l/100 km. En moyenne, le SUV Renault avale un litre de plus que son rival tous les 100 km, soit 7,6 contre 6,6 l/100 km. Afin d'enfoncer le clou, sachez qu'il est envisageable de descendre sous la barre des 6 l/100 km au volant du Peugeot, notamment en ville, en adoptant quelques gestes simples d'éco-conduite : relevé de pied précoce pour recharger plus rapidement la batterie, accélération modérée en relance afin de favoriser l'utilisation du couple du moteur électrique... Hélas, cette technologie n'est pas bradée et le 3008, qui ne s'est jamais pris pour un autre, devient carrément hors de prix. En finition GT, certes le niveau le plus haut de la gamme, il s'affiche à 43 770 €. Même s'il est moins exposé que son challenger au malus écologique, il exige tout de même plus de 47 000 € lorsqu'il est doté comme notre modèle d'essai. En face, l'Austral, même tout équipé et malgré son malus de 540 €, dépasse tout juste la barre des 42 000 €. Il est cependant possible d'abaisser la facture du 3008 en optant pour une livrée inférieure. Mais, dans ce cas, l'équipement de série est beaucoup plus pauvre, et les rares options proposées ne permettent pas de le remettre au niveau du SUV Renault.

PEUGEOT

Quelles nouveautés auto attendues en 2024 ?

Après une année 2023 déjà riche en nouveautés, découvrez-en plus sur les futurs modèles de Peugeot pour 2024.

Comme beaucoup d'autres constructeurs, Peugeot doit déjà penser à 2035 et au passage à l'électrique sur ces modèles. Une transition qui va prendre plusieurs années. C'est pourquoi dès 2025, la marque au lion proposera une version électrique de l'ensemble de ces modèles.

Entre restylages et lance-ments inédits, l'année 2023 fut synonyme de nouveautés pour Peugeot avec les relookings de la berline 508, mais aussi du 2008 et de la citadine 208. Sans oublier le 3008 désormais disponible en 100% électrique.

2024 : PEUGEOT 5008

Après le 3008, le 5008 passera aussi par la cases restylage et 100% électrique, sans dire non plus adieu aux motorisations thermiques et hybrides.

Attendu début 2024, le « grand frère » devrait logiquement suivre les traces de son homologue d'un point de vue esthétique, le profil Fastback en moins, et technologies embarquées.

2024 : PEUGEOT E-408

Dévoilée en 2022, la 408 se déclinera l'année prochaine en variante 100% électrique. Comme la e-308, elle pourrait reprendre le moteur de 156 chevaux et la batterie de 54 kWh.

2024 : RIFTER/PARTNER, TRAVELLER/EXPERT ET BOXER

2024 verra aussi Peugeot restyler toute sa gamme de véhicules utilitaires avec le Rifter/Partner, le Traveler/Expert et le Boxer.

Les MacBook peuvent trembler, Microsoft et Nvidia préparent de nouveaux PC

Alors qu'Apple a fortement augmenté ses ventes de MacBook depuis qu'ils sont équipés de puces conçues en interne, Microsoft, Nvidia et AMD préparent la riposte, qui devrait arriver dès 2025.

L'architecture ARM, qui équipe nos smartphones et tablettes, pourrait bientôt conquérir le marché des PC. Selon Reuters qui a parlé à « une source proche du dossier », Nvidia, le géant américain des puces graphiques, fabriquerait des processeurs pour ordinateurs utilisant cette technologie. Une menace sérieuse pour Intel, qui domine depuis longtemps le secteur des puces pour PC.

Nvidia mise de plus en plus sur l'architecture ARM

Nvidia est connu pour ses puces graphiques, qui sont utilisées dans les domaines du jeu vidéo, de l'intelligence artificielle ou encore de la réalité virtuelle. Mais la société américaine veut aussi se diversifier dans les processeurs pour PC. Pour cela, l'entreprise s'intéresse à l'architecture ARM, qui est conçue par la société britannique du même nom et qui est licenciée à de nombreux fabricants de puces. L'architecture ARM se distingue par sa faible consommation d'énergie et sa flexibilité, ce qui lui permet de s'adapter à différents types d'appareils.

C'est l'architecture qu'a choisie Apple pour concevoir ses puces M1 et M2 qui présentent l'avantage d'avoir une excellente puissance de calcul tout en consommant peu d'énergie. Un changement salvateur pour



Apple qui a fortement stimulé les ventes de MacBook ces dernières années.

En 2023, Nvidia a annoncé travailler sur sa première gamme de puces pour PC basées sur l'ARM, nommée Grace, en hommage à la pionnière de l'informatique Grace Hopper. Ces puces seraient destinées aux applications d'intelligence artificielle et de calcul haute performance, comme la recherche scientifique ou la modélisation climatique.

AMD dans la course, Intel et Qualcomm sous pression
Selon deux personnes proches du dossier, AMD prévoit également de fabriquer des puces pour PC dotées de la technologie ARM. L'entreprise rivalise-

rait ainsi avec son concurrent historique, Nvidia, en équipant les premiers ordinateurs avec ce type de puces dès 2025. Les deux entreprises rejoindraient aussi Qualcomm qui fabrique des puces ARM pour ordinateurs portables depuis 2016 et qui devrait présenter sa nouvelle génération prochainement. Microsoft a accordé à Qualcomm un accord d'exclusivité pour développer des puces compatibles Windows jusqu'en 2024, selon deux sources proches du dossier.

Dans le même temps, la firme de Redmond a encouragé d'autres sociétés à entrer sur le marché une fois cet accord d'exclusivité expiré, selon les deux sources de Reuters. Nvidia et AMD sont donc plus que

jamais en embuscade.

De son côté, Intel est sous pression. La marque domine le marché des puces pour PC depuis les années 1980 et a longtemps misé sur sa propre architecture x86, qui est différente de celle d'ARM. Mais Intel a rencontré des difficultés ces dernières années pour réduire la taille de ses puces et augmenter leur performance. Intel a aussi annoncé en janvier 2022 qu'il allait investir 20 milliards de dollars pour construire deux nouvelles usines de fabrication de puces aux États-Unis. Le groupe américain espère ainsi rattraper son retard technologique et redevenir un leader dans le secteur.

GOOGLE PLAY GAMES

Les jeux Android sur PC maintenant en 4K

Sans faire trop de bruit, le service Google Play Games continue de s'enrichir. Le moteur de recherche vient ainsi d'annoncer le support de la 4K et des principales manettes de jeu pour son système permettant de jouer aux jeux Android sur PC.

Ce n'est pas le service de jeux le plus couru, mais Google Play Games, toujours en version bêta, est toujours dans le paysage. Et l'entreprise a bien l'intention de le transformer en incontournable, du moins pour les joueurs qui veulent retrouver leurs titres Android préférés sur leur PC !

Compatible Windows 10 et 11, et disponible en France depuis le mois de mai, Google Play Games propose un catalogue de 3 000 titres parmi lesquels des hits comme Clash of Clans et Clash Royale. Pour s'y retrouver dans cette sélection, un moteur de recherche (tout arrive !) a récemment fait son apparition dans la page d'accueil « Tous les jeux ».

Les titres sont praticables avec le clavier/souris, ou encore avec une manette du marché pour quelques jeux : Xbox Series S/X, Xbox One, Dual-



Sense (PS5), DualShock (PS4). Asphalt 9 Legends et Badland sont notamment compatibles. Et à l'instar de Steam, la progression est synchronisée dans le nuage ; il sera donc possible de la retrouver aussi bien sur son smartphone, son Chromebook ou son PC. La grosse nouveauté est la prise en charge de la définition 4K sur les mo-

niteurs compatibles. Le joueur peut appuyer sur Shift et Tab pour afficher les options de définition pour l'écran. L'avantage de ce service, c'est qu'il suffit d'un PC modeste pour en profiter : la configuration minimale est un ordinateur avec une UHD Graphics 630 d'Intel, un processeur à 4 cœurs, 8 Go de RAM et un stockage SSD.

L'intelligence artificielle de Meta peut désormais « voir » vos pensées !

Sans faire trop de bruit, le service Google Play Games continue de s'enrichir. Le moteur de recherche vient ainsi d'annoncer le support de la 4K et des principales manettes de jeu pour son système permettant de jouer aux jeux Android sur PC.

Ce n'est pas le service de jeux le plus couru, mais Google Play Games, toujours en version bêta, est toujours dans le paysage. Et l'entreprise a bien l'intention de le transformer en incontournable, du moins pour les joueurs qui veulent retrouver leurs titres Android préférés sur leur PC !

Compatible Windows 10 et 11, et disponible en France depuis le mois de mai, Google Play Games propose un catalogue de 3 000 titres parmi lesquels des hits comme Clash of Clans et Clash Royale. Pour s'y retrouver dans cette sélection, un moteur de recherche (tout arrive !) a récemment fait son apparition dans la page d'accueil « Tous les jeux ».

Les titres sont praticables avec le clavier/souris, ou encore avec une manette du marché pour quelques jeux : Xbox Series S/X, Xbox One, DualSense (PS5), DualShock (PS4). Asphalt 9

Legends et Badland sont notamment compatibles. Et à l'instar de Steam, la progression est synchronisée dans le nuage ; il sera donc possible de la retrouver aussi bien sur son smartphone, son Chromebook ou son PC.

La grosse nouveauté est la prise en charge de la définition 4K sur les moniteurs compatibles. Le joueur peut appuyer sur Shift et Tab pour afficher les options de définition pour l'écran. L'avantage de ce service, c'est qu'il suffit d'un PC modeste pour en profiter : la configuration minimale est un ordinateur avec une UHD Graphics 630 d'Intel, un processeur à 4 cœurs, 8 Go de RAM et un stockage SSD.

Mots fléchés

Intoxi- cations	↓	Différent	↓	Soirée dansante	↓	Bramer	↓	Autre Ceylan	Accord du sud	↓	Monticule	Évaluées	↓
Prairies		Évolue dans l'arène		Vérité		Glace						Dialectes chinois	
	→		↓		↓		↓		Prison	→			↓
									Effet latéral				
Mariniers	→									↓	Ferme de Provence	→	
Connaîtra											Sanitaires		
	→					Perçant	→						
						Agacés							
Grésiller	→							Tas de billets	→				
Voleuse aillée								Onze romain					
	→			Faux	→							Vacancier	Exciter
				Plus tard									
Explose	→												
Surpasser						Inanimés	→						
	→												
						Répétitif		Lettres pieuses		Particule	→		Organe mâle
Os de jeu				Laissez- passer	→					Après le jour	→		
		Fumés		Fatiguée						Embar- cation rapide			
	→												
								Ardeur	→				
								Émettre					
Devenus muets	Coupé court	→						Souhaits	→				
	Porte- bonheur							Actinium en cornue					
						Action militaire	→				Manche	→	
Mesures agraires	→					Mauvais au goût	→				Sélection	→	
Sortie											Rondelle		
	→												
						Pour		Individu	→				Exception
								Étendue d'eau					
Récompense				Forte tête	→				Réservé au copain	→		Serpente en campagne	→
		Entière		Paresseux né					Largeurs de tissu				
	→												
				Écroulés	→							Aluminium	→
				Bravo ou Grande								Idem	
Portique japonais	→												
Écrin						Mère des titans	→			Vieille voiture	→		
	→					Armée secrète							
				Avant vous	→					Poisson rouge	→		Le meilleur
				Calcium au labo						Coutumes			
Rocher	→												
Résine						Cycle	→		Début de liste	→		La tienne	→
	→												
				Facile	→				Distancés	→			

Le ministre de l’Agriculture aujourd’hui à Moscou

Le ministre de l’Agriculture et du développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, effectuera à partir d’aujourd’hui une visite de travail de deux jours (25 et 26 octobre 2023) en Fédération de la Russie, indique le ministère dans un communiqué. Il sera à la tête d’une importante délégation de différents secteurs, et qu’il présidera également à Moscou avec son homologue russe, M. Dmitri Patrushev, les travaux de la onzième session du Comité intergouvernemental mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique.

Les Enjeux

Quotidien national de l’économie

Eco

Mercredi 25 octobre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA SITUATION EN PALESTINE

Le ministre des AE à New York

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l’étranger, Ahmed Attaf, est arrivé à New York pour participer, mardi, à une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les graves développements dans les territoires palestiniens occupés, notamment dans la bande de Ghaza, où l’agression sioniste barbare se poursuit depuis le 7 octobre, indique un communiqué du ministère. M. Attaf a été invité à participer aux travaux de cette réunion par son homologue brésilien, Mauro Vieira, dont le pays assure la présidence périodique du Conseil de sécurité pour le mois d’octobre, précise le communiqué. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l’étranger prendra également part aux travaux de la session extraordinaire d’urgence de l’Assemblée générale des Nations Unies, prévue jeudi, "face à l’incapacité du Conseil de sécurité à agir pour faire cesser l’agression sioniste contre la bande de Ghaza et secourir et assurer la protection internationale aux Palestiniens".

SILA

Près de 1.300 maisons d’édition participent, l’Afrique invité d’honneur

Le 26e Salon international du livre d’Alger (Sila), qui sera inauguré officiellement demain mercredi, accueille l’Afrique en invité d’honneur et 1.283 maisons d’édition en provenance de 61 pays qui présenteront les dernières publications littéraires, scientifiques et autres, ainsi qu’une programmation diversifiée, entre activités intellectuelles et culturelles. Organisée sous le slogan « L’Afrique écrit son avenir », la 26ème édition de ce salon, considéré comme l’événement littéraire et culturel le plus important en Algérie, réunira des exposants, des écrivains et des intellectuels de 18 pays africains, qui mettront en lumière les acquis historiques communs, en les valorisant culturellement et économiquement, en plus d’afficher les aspirations des pays et des peuples africains, celles de l’Algérie notamment. Dans ce contexte, l’ouverture de l’espace africain au pavillon central du salon, sera suivie de l’organisation d’un colloque sur « La pensée africaine et l’affirmation de soi au XXIe siècle », ainsi que des rencontres avec des écrivains de divers pays africains,

à l’instar du Cameroun, de la Guinée et du Bénin. Jusqu’au 2 novembre prochain, les activités de cet espace se poursuivront avec l’organisation d’autres colloques, notamment sur, « La communauté soufie algéro-africaine, un soft power pour l’avenir de l’Afrique », le leader sud-africain Nelson Mandela (1918-2013) à l’occasion du dixième anniversaire de sa disparition, « L’héritage de Frantz Fanon dans le monde », ou encore, « Le livre papier et le livre numérique et leur circulation en Afrique ». Ainsi, le 26e SILA verra la participation de 267 exposants algériens, 361 en provenance des pays arabes et 625 de diverses nationalités, répartis sur une surface dépassant les 20 mille mètres carrés, une superficie qui le place parmi « les plus grands salons au monde et le propulse au premier rang des salons arabes, africains et méditerranéens en termes de participation, de demande et de ventes », selon son commissaire, Mohammed Iguerb. D’un autre côté et en présence de grandes figures de la littérature algérienne, afri-

caine, arabe et internationale, 40 activités culturelles et littéraires animeront ce 26e SILA, entre séminaires et plateformes sur la littérature, l’histoire et le monde de l’enfance, de la jeunesse et de la traduction, ainsi que des hommages. Parmi les personnalités conviées à encadrer ces 40 activités culturelles et littéraires de ce 26e Salon, les Algériens, Rachid Boudjedra, Waciny Laredj, Maissa Bey et Habib Sayah, Calixthe Beyala du Cameroun, Tierno Monenembo de Guinée et Fatoumata Keita du Mali. Le salon accueillera également Ibrahim Nasrallah et Yahia Yakhlef de Palestine, Majdoub Al-Aidaros du Soudan, Ahmed Al-Jawa de Tunisie, Nabil Suleiman de Syrie, Ayman Al-Atoum de Jordanie, en plus de Todd Shepard des Etats-Unis d’Amérique, Veronica Gonzalez Laporte du Mexique et Ilan McAteer de Grande-Bretagne. Le 26e SILA sera officiellement inauguré mercredi au Palais des Expositions des Pins maritimes à Alger, avant d’ouvrir ses portes au public à partir du jeudi 26 octobre jusqu’au 4 novembre prochain.

TRANSFERT D’EAU VERS BÉCHAR

Lancement prochain du mégaprojet

Les travaux de réalisation du projet d’envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani vers Béchar, seront lancés prochainement. Plusieurs entreprises publiques chargées de la concrétisation de ce projet, destiné au renforcement de l’alimentation des habitants de la région en eau potable (AEP), viennent d’être installées sur le même site dans la perspec-

tive du lancement officiel des travaux, a précisé la même source. Le secrétaire général du ministère de l’Hydraulique, Omar Bougueroua, qui a récemment effectué une visite de travail au site du champ de captage de Guetrani, en compagnie du wali de Béchar, a pris connaissance des différentes dispositions techniques et logistiques mises en place par les entreprises réalisatrices pour entamer les travaux

de concrétisation de ce projet, a-t-on indiqué. Il s’agit de la réalisation de 26 forages de 550 mètres de profondeurs dont la première phase des travaux de forages témoins a donné des résultats « positifs », en plus de la réalisation d’un réseau de collecte des eaux sur un linéaire de 57 km, une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, de trois (3) grandes stations de pompage, avec des dé-

bits de 926 litres/seconde chacune en plus d’un (1) château d’eau d’une capacité de 20.000 M3, selon les explications des responsables du secteur. Un système de télégestion informatisé de toute l’infrastructure est également prévu au titre de ce projet, a-t-on ajouté. Ce nouveau projet, dont le maître d’ouvrage est l’Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), vient en appui à celui de

Boussir, qui assure actuellement l’approvisionnement en AEP de Béchar, avec un apport quotidien de 28.000 M3. Il permettra la mise en place d’une nouvelle offre en eau estimée à 80.000 M3, ont-ils souligné. Le projet de transfert des eaux du champ de captage de Guetrani, répondra aussi aux besoins en eau des secteurs de l’Agriculture, de l’Industrie et du Tourisme, a-t-on encore fait savoir.

CSJ- GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Signature d’une convention-cadre

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et la Grande mosquée de Paris pour renforcer la coordination et la complémentarité entre les deux institutions en faveur des jeunes de la communauté nationale établie à l’étranger, indique un communiqué du conseil. Signée par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, et le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, cette convention s’inscrit dans le cadre de "la mise en place de relations de partenariat avec les établissements en lien avec la jeunesse en vue de trouver les moyens permettant aux jeunes de la diaspora de contribuer au processus de

développement national", précise le communiqué. M. Hidaoui a déclaré que cette convention traduisait l’attachement des deux parties au "renforcement de l’action coordonnée et complémentaire pour soulever les préoccupations et les propositions des jeunes de la diaspora à travers des mécanismes permettant de les associer au processus de développement national, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Pour sa part, le recteur de la Grande mosquée de Paris a indiqué que cette initiative tendait à "renforcer la coordination avec le CSJ dans ses différents projets et programmes destinés aux jeunes de la diaspora" et à "appuyer les

efforts au service de cette catégorie", selon la même source. Cette convention porte sur plusieurs aspects, dont la garantie d’un encadrement optimal aux jeunes de la communauté nationale établie à l’étranger, conclut le communiqué. Palestine-agression sioniste: la délégation parlementaire algérienne boycotte le discours du président de l’UIP La délégation parlementaire algérienne a boycotté l’ouverture des travaux de la 147ème session de l’Union Interparlementaire (UIP) qui se tient dans la capitale angolaise Luanda en quittant la salle lors du "discours partial flagrant" du président de l’UPI Duarte Pacheco envers l’entité sioniste.

La délégation algérienne, représentant les deux chambres (Haute et Basse) du Parlement, a quitté la salle pour dénoncer le "discours partial" de M. Duarte Pacheco, favorable à l’entité sioniste avec ses crimes abjects dans la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés. Le boycott de la délégation algérienne du discours d’ouverture, marqué par son retrait de la salle, a été suivi par ailleurs par d’autres délégations parlementaires dont celles du Parlement arabe, de la Palestine, du Koweït et de l’Iran. Par la suite, les Parlementaires algériens ont regagné la salle et écouté le discours du président Joao Laurenço de la république d’Angola, pays ami.